

Lieven D'hulst

Le dilemme de Buridan : Une histoire de la traduction belge est-elle possible ?

1/2019

DOI: 10.25365/cts-2019-1-1-5

Herausgegeben am / Éditée au /
Edited at the: Zentrum für
Translationswissenschaft der
Universität Wien

ISSN: 2617-3441

Abstract

Whenever they attempt to cover longer periods, translation histories, like national and comparative literary histories, face the paradox of Buridan's ass: should they limit the scope to intranlations in the national language only or should they open up to extranlations of national works in other languages? The first option being commonly taken, translation histories tend to follow the restrictive path of national literary histories.

However, when dealing with multilingual literatures, like Belgian literature, such a dependence yields more problematic effects: since histories focus on one language only, translation histories simply ignore the intensive translation exchanges between the two major national languages, as well as the role played by Belgian translations in the international circulation of literature. This contribution aims at disentangling the various issues associated with translation in Belgium and proposes some solutions for its analysis, including an integrated view of qualitative and quantitative approaches.

Key words: extranlation/intranlation, Buridan's ass, translation rhizome, intrabelgian translation, transnational history

Zum Zitierens des Artikel / Pour citer l'article / To cite the article:

D'hulst, Lieven (2019): Le dilemme de Buridan : "Une histoire de la traduction belge est-elle possible?, *Chronotopos* 1/2019, 65-80. DOI : 10.25365/cts-2019-1-1-5.



Lieven D'hulst

Le dilemme de Buridan:

Une histoire de la traduction belge est-elle possible?

Résumé

L'histoire de la traduction, dès qu'elle projette des synthèses de quelque envergure, à l'instar des histoires littéraires nationales et des histoires comparées et transnationales, se trouve confrontée à un dilemme de Buridan : doit-elle se confiner aux intraductions en la langue nationale, ou doit-elle au contraire s'évertuer à agencer ces dernières avec les extraductions d'œuvres nationales vers d'autres langues ? Force est de constater que la première option l'emporte généralement et qu'ainsi l'histoire de la traduction se place dans le sillage des histoires littéraires nationales.

Lorsqu'il s'agit de littératures plurilingues, comme la littérature belge, cette dépendance produit le même effet : les histoires littéraires focalisent une des langues nationales. Mais elle embarrasse les historiens de la traduction, qui ne peuvent ignorer l'intensité des échanges traductifs entre les deux grandes langues nationales, ni la part prise par les traductions belges à la circulation internationale des lettres. Cette contribution cherche à démêler l'écheveau des traductions en Belgique, propose quelques pistes en vue de leur analyse et commente les principaux défis méthodologiques posés par une visée qui intègre des démarches qualitatives et quantitatives.

Mots-clés : Intraduction/extraduction, le dilemme de Buridan, rhizome traductif, traduction intrabelge, histoire transnationale

1. Introduction

Une perspective historique n'a pas à se justifier dans une revue qui se consacre à l'histoire de la traduction, c'est-à-dire à un champ virtuellement illimité, puisque tout – ou presque tout – ce qui se prête à une étude traductologique se laisse une nouvelle fois aborder sous un angle historique. Cependant, la transformation d'un objet d'étude en objet d'étude historique s'accompagne d'un changement de point de vue : il faut en effet compter avec un contexte d'analyse dédoublé : d'une part, le contexte qui a vu naître l'objet d'étude et qui lui donne sens et valeur, de l'autre, celui qui nous appartient et qui lui donne une nouvelle fois sens et valeur. L'on sait que ces deux contextes et donc les objets qui leur sont corrélés ne sont pas concomitants : le passé

laisse des points « aveugles », que le présent découvre ou redécouvre ; ce dernier peut en revanche se détourner de ce que le passé avait mis en relief. Exemple du premier cas : la figure du traducteur. Exemple du second cas : les règles de la traduction. S'ajoute que les enjeux du présent changent d'une discipline à l'autre. Voyons l'histoire littéraire, une activité longtemps prisée par les études littéraires avant de se trouver confinée aux marges de celles-ci : son insuccès est loin d'être partagé aujourd'hui par l'histoire de la langue et de la linguistique, voire par l'histoire de la traduction et de la traductologie. Aussi importe-t-il que les historiens s'expliquent sur les présupposés et visées qui sont les leurs.

C'est d'autant plus utile lorsqu'il s'agit de questions d'histoire de la traduction en relation avec une petite culture plurilingue comme la Belgique. Car si le passé a laissé cet objet en friche, pourquoi les historiens de notre époque seraient-ils prêts à le creuser ? J'espère en cours de route faire comprendre l'intérêt d'une telle entreprise. Mais avant d'en venir à la mise en perspective historiographique que celle-ci appelle, ouvrons le dossier par une présentation rapide du domaine historique lui-même : les « res gestae » précèdent l'« historia rerum gestarum ».

Le titre de cette contribution fait écho à la question qui figurait dans l'incipit d'une *Histoire de la littérature belge, 1830-2000* parue en 2003 (BERTRAND et al. 2003) : « Une histoire de la littérature belge est-elle possible ? » (BERTRAND 2003 : 7). Alors que la question posée par les historiens de la littérature était visiblement rhétorique, car suivie d'une *Histoire de la littérature belge* en bonne et due forme, la nôtre ne peut l'être : il n'y a pas, ou pas encore, d'histoire de la traduction belge. Le constat de cette absence paraît insolite au vu de la moisson toujours plus riche d'histoires de la traduction en relation avec un nombre appréciable d'aires culturelles. Il l'est cependant moins si l'on tient compte de deux distinguos ou partis pris, l'un concernant la littérature, l'autre la traduction.

Ainsi, la plupart des histoires littéraires de Belgique s'attachent aux productions en une seule langue : tour à tour le français ou le néerlandais¹, donnant lieu à des qualifications telles que « Nederlandse literatuur », « Vlaamse literatuur », « littérature belge », « littérature belge de langue française », etc. (voir e.a. Berg & Halen 2000, van Boven & Kemperink 2006, Gelderblom & Musschoot 2006-2017). L'*Histoire de la littérature belge* citée plus haut ne fait pas exception : ce titre, qui figure en couverture, reçoit en page de titre un 'second titre' qui en précise la portée : *Histoire de la littérature belge francophone 1830-2000* ... Nous manquons donc d'histoires littéraires belges qui couvrent les deux langues nationales (auxquelles on joindrait volontiers l'allemand, ainsi que les dialectes littéraires au Nord et au Sud²).

¹ Langue officiellement partagée avec les Pays-Bas, mais variablement dénommée au passé : longtemps, les usagers et les historiens ont préféré arguer d'une littérature ou de traductions « flamandes » composées en « flamand ». Je respecterai ci-après cette distinction lorsqu'elle a lieu (« flamand » à côté de « néerlandais »). Pour plus d'informations, voir Willemyns 2013.

² Sur les arguments en faveur ou à l'encontre de découpages linguistiques opérés au sein d'histoires littéraires nationales, voir e.a. De Geest & Meylaerts 2004, Denis & Klinkenberg 2005, Mus et al. 2010, Vanasten & Sergier 2011.

Parallèlement, nous manquons d'histoires de la traduction belge flamande/néerlandaise ou francophone. À part une longue série d'études de cas portant sur des traductions et des traducteurs belges (y compris des portraits de traductrices et de traducteurs belges, cf. GRAVET 2013), nos savoirs demeurent troués : nous restons privés de bibliographies de traductions dans les deux langues³, de synthèses historiques dignes de ce nom, et à plus forte raison d'une histoire « globale » des traductions en Belgique. Certes, on observera qu'à l'instar des histoires littéraires, les histoires de la traduction relatives à des aires plurilingues sont rares : citons en guise d'exemple celle de Lafarga et Pegenaute consacrée à l'aire hispanophone, et intitulée *Historia de la Traducción en España* (2004). Les éditeurs y distinguent deux parties. La première porte sur « La traducción en el ámbito de la cultura castellana », la seconde sur « La traducción en otros ámbitos lingüísticos y culturales », soit le catalan, le galicien et le basque. Curieusement, les traductions entre l'ensemble des langues nationales ne sont guère prises en considération, on y reviendra.

À voir de plus près les histoires de la traduction, on remarque que la plupart d'entre elles privilégient les « intraductions », c'est-à-dire les traductions faites dans une langue nationale à partir d'une aire linguistique étrangère : elles conjuguent donc des critères linguistiques et géopolitiques ou géoculturels. Il en va ainsi pour quelques-unes des grandes entreprises historiographiques des dernières décennies : l'*Histoire de la traduction littéraire en finnois* parue en 2007-2008 en 2 volumes sous la direction de Kovala et al. (2007) ; l'*Histoire des traductions en langue française* en 4 volumes, sous la direction de Chevrel et Masson (2012-, 3 volumes parus) ; *The Oxford history of literary translation in English* en 5 volumes, sous la direction de France & Gillespie (2005-, 4 volumes publiés). Même si les intraductions répertoriées sont composées en des langues internationales, force est de constater qu'elles appartiennent pour l'essentiel à la Finlande, la France, la Grande-Bretagne et aux États-Unis.

On ne peut évidemment reprocher aux historiens de la traduction d'agir de cette sorte, c'est-à-dire de configurer leur objet à l'instar des historiens des littératures et cultures nationales. Cet objet s'est longtemps révélé inclassable, d'une part tiraillé entre la grammaire (plus tard la linguistique) et la rhétorique (plus tard les études littéraires), et de l'autre entre une culture source et une culture cible. Il n'est dès lors pas illogique que les historiens de la traduction s'en soient remis aux distinctions apparemment nettes et simples apportées par les historiens des littératures nationales.

2. Choisir entre des visées nationales et internationales ?

En réalité, l'histoire des traductions littéraires est la servante de deux disciplines, à savoir l'histoire littéraire et la littérature comparée. Les deux sont pour elle autant de lits de Procuste. Dans le premier cas, on l'a vu, la traduction littéraire est coulée dans le moule de la triangulation classique (langue, littérature, nation), elle devient un chapitre de l'histoire littéraire, que son père fondateur Lanson appelait au début du

³ On citera toutefois les recensements partiels de Vandebussche 2014 (p. 1316-1318) et de Meylaerts 2009.

20^e siècle « une petite science conjecturale » entée sur les méthodes scientifiques de son temps. De fait, Lanson avait déjà inclus des traductions et des théories historiques de la traduction dans son *Manuel bibliographique* (1909-1910). Il s'agissait bien entendu de traductions françaises douées d'une fonction patrimoniale, à l'instar des œuvres dites originales de la littérature française ; aussi sont-elles le plus souvent dues à de grands auteurs (Amyot, du Bellay, Diderot, Baudelaire, etc.). L'alliance de cette fonction patrimoniale et de ce statut auctorial a inspiré nombre d'histoires littéraires qui l'ont adoptée en ménageant une place aux traducteurs-auteurs.

Dans le second cas, la traduction est taillée à la mesure d'un vecteur des échanges entre deux ou plusieurs littératures. Exemple : l'écrivain Valéry Larbaud devient un passeur de cultures, un critique de traductions, un traducteur, qui prennent le pas sur l'auteur français du roman *Fermina Márquez*. D'où la place centrale assignée aux traducteurs et aux traductions dans les fameuses « études de contact » prônées par le comparatisme au long du 20^e siècle ; d'où encore celle que leur assigne l'étude des transferts culturels dans le nôtre. Point n'est besoin de rappeler que les présupposés, les concepts et les méthodes ont beaucoup évolué entre ces deux phases : l'emportent aujourd'hui les visées transnationales qui se centrent sur les circulations des êtres et des œuvres au sein d'aires culturelles plus larges, ainsi que sur l'interaction entre des productions verbales, visuelles, musicales et autres. En découle notamment le recours à une conception plus souple, sinon métaphorique, de la traduction (comme on sait, la notion de « traduction culturelle » a connu un rayonnement planétaire depuis les années 2000).

En dépit de telles évolutions disciplinaires, on comprend que l'histoire des traductions continue à hésiter, à la façon de l'âne de Buridan, entre deux pôles d'attraction, et reste en conséquence dans le sillage d'une perspective nationale ou bien se fonde dans un modèle transnational des échanges culturels. Sans doute, on l'a vu, le premier pôle demeure puissant : la plupart des travaux des historiens choisissent de s'en tenir aux « intraductions ». Ce n'est que récemment que l'on voit se multiplier des études explicitement orientées vers les extraductions (voir e.a., pour les traductions à partir du néerlandais et du français, VAN ES & HEILBRON 2015 ; LIEVOIS & BLADH 2016), le plus souvent étayées sur une perspective sociologique et éditoriale attachée à la circulation transnationale des œuvres en traduction⁴.

Il n'est pas étonnant, au vu de ce qui précède, que nous manquions d'une vision d'ensemble sur la manière dont il conviendrait de concevoir et de mettre en œuvre une nouvelle histoire des traductions en relation avec la Belgique. Mais une prise de conscience se fait jour que de nouvelles pistes de recherche s'offrent à la recherche,

⁴ « Although the broadening of the notion of 'French literature', as in the cases of 'Dutch literature' and 'Hebrew literature', is in line with the denationalisation process fuelled by globalisation, it also demonstrates the dominant role of publishers in international literary exchanges [...]. » (HEILBRON & SAPIRO 2018 : 203-204). On notera que ladite globalisation n'a pas toujours favorisé une reconsidération des traductions par les historiens de la littérature française. Ainsi, l'ouvrage fort débattu de MCDONALD et SULEIMAN (2014²) se propose de traiter de « littératures en français dans une perspective mondiale » (p. 23), se concentrant de fait sur les œuvres dites originales en français ; sur les 29 contributions de l'ouvrage, 2 seulement sont consacrées aux traductions...

hors des chemins tracés par les catégories des intraductions et des extraductions (voir e.a. BREMS et al. 2013) : qu'en serait-il, par exemple, d'une histoire des traductions intrabelges (français-néerlandais/flamand, néerlandais/flamand-français, etc.) ? Qu'en serait-il d'une histoire transnationale des traductions belges, voire d'une histoire de la circulation de l'ensemble des lettres belges qui intégrerait mais sans doute aussi compléterait une perspective sociologique⁵ ?

Dans ce qui suit, je propose des éléments de réflexion qui vont en ce sens : un rappel de généralités historiographiques ; quelques pistes d'analyse du cas belge ; une esquisse des impliqués méthodologiques.

3. La traduction, une métonymie

En histoire des traductions, la notion de « traduction » couvre par métonymie un ensemble d'éléments discursifs, sociaux, politiques et autres, qui correspondent à autant d'objets d'analyse : les traductions, bien entendu, mais également les traducteurs et les lecteurs, les méthodes, les théories et les idéologies relatives à la traduction, les langues et les genres traductifs, les périodes et les lieux de production et de diffusion des traductions, les contextes historiques et culturels des échanges interculturels, les institutions, économies et politiques de la traduction, etc. (cf. D'HULST 2010). Tout historien sélectionne quelques-uns de ces objets et les coordonne de diverses manières, selon les visées et les priorités qui sont les siennes et sous l'effet des contraintes objectives (hétérogénéité et caractère lacunaire des sources, accès problématique aux données, manque d'expertise, etc.) que lui impose le travail historiographique.

Voyons l'*Histoire des traductions en langue française* (CHEVREL & MASSON 2012-). Elle se centre sur les traductions proprement dites, réparties par siècles (XV^e-XVI^e, XVII^e-XVIII^e, XIX^e, XX^e), produites en France, en Belgique, en Suisse, au Canada, etc., et diffusées en langue française. L'examen procède de plusieurs manières, qui varient de volume en volume : elle focalise des objets ou catégories comme les théories, les traducteurs, les langues, les institutions ; elle configure les traductions proprement dites en unités génériques ou disciplinaires : d'une part, le roman, la poésie, le théâtre, la littérature pour enfants, etc. ; de l'autre, les sciences, le domaine légal, l'histoire, la philosophie, les religions, etc. Sans être réparties en entités géographiques ou géopolitiques, les traductions de langue française sont surtout celles de France, plus donc que les traductions francophones de Belgique, de Suisse, des Caraïbes, de l'Afrique, ou du Canada. Plusieurs volumes conservent des zones d'ombre : entre autres, l'enseignement et la politique des langues, les littératures et cultures populaires, le journalisme, les sciences. Enfin, la traduction est tour à tour envisagée

⁵ Comme l'appellent de leurs vœux BEGHIN & ROLAND dans leur introduction au numéro thématique de *Textyles* (2014) consacré aux « Passeurs » : à leurs yeux, la question la plus intéressante «consisterait à chercher à positionner le champ belge dans le contexte plus général des circulations, médiations, échanges et transferts internationaux » (2014 : 8).

comme un vecteur ou un révélateur des normes de la culture adoptive et comme le substitut d'une œuvre et d'une culture originales auxquelles elle renvoie.

Au-delà de pareils choix, contraintes et partis pris, qui sont le lot de tout historien des traductions, se posent un ensemble de questions plus délicates encore : faut-il inclure les pseudo-traductions et les pseudo-originales, les plagiats, les traductions partielles intégrées à une œuvre présentée comme auctoriale ? Faut-il inclure les versions libres, les imitations ou les paraphrases ? Enfin, quelle place accorder à l'écriture bilingue ou plurilingue, aux mélanges de codes, aux contrefaçons de traductions ? Ces questions se rapportent à des pratiques largement répandues, y compris sinon en particulier dans des cultures plurilingues comme la Belgique (voir GONNE 2017).

4. Vers une histoire des traductions en Belgique

En complément et en contrepartie des quelques orientations générales qu'on vient d'ébaucher à grands traits, on peut concevoir une histoire attentive aux spécificités de cultures plurilingues. Une première piste focaliserait ainsi la production de traductions belges et leur circulation à l'intérieur (Lambert 2006) ainsi qu'au-delà des frontières de la Belgique (D'HULST 2017 ; BREMS 2018) ; l'expression « traductions belges » désigne donc, d'une part, les traductions dites nationales⁶ entre le néerlandais/flamand, le français, l'allemand, le wallon, le latin, etc. et, de l'autre, celles qui, produites en Belgique en ces langues, circulent également ailleurs. Une deuxième piste viserait à corréliser les traductions nationales avec celles qui sont produites ou importées en Belgique à partir d'autres pays ou aires linguistiques. Une troisième consisterait à reconstituer des réseaux nationaux et internationaux de médiateurs belges qui ont institué et favorisé la production et circulation de traductions belges (MEYLAERTS et al. 2016).

Dans une perspective transnationale, l'intérêt de ces pistes et la nécessité de s'y engager semblent évidentes. N'empêche que la mise en commun de perspectives nationales et transnationales est une opération pour le moins délicate : les données sur lesquelles s'appuient de manière générale les démarches sociologiques centrées sur les intraductions et extraductions sont le plus souvent encore réduites à l'époque moderne et contemporaine⁷ ; pour les époques antérieures, des bibliographies internationales de traductions sont rares, rendant même aléatoire l'étude des extraductions (voir *infra*). S'ajoute que la somme des paramètres historiques pris en compte dans une démarche sociologique est naturellement inférieure à celle, on l'a vu, que se proposent de traiter les historiens⁸.

⁶ Elles sont en ce cas postérieures à 1830.

⁷ Source principale pour l'analyse des monographies et des œuvres collectives : l'*Index Translationum* de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/xtrans/>), qui recense les traductions publiées sous forme de volume dans une centaine d'États membres de l'UNESCO. Il est difficile d'évaluer la fiabilité des données, qui font l'objet d'enregistrements plus ou moins systématiques depuis la fin des années 1970 : comme on sait, ces données sont procurées par les États membres.

⁸ La démarche sociologique la plus large à ce jour, peut-être, est celle à trois niveaux proposée par van Es et Heilbron (2015), le niveau « macro » s'appliquant à la compétition entre les langues et

L'étude des traductions belges, couvrît-elle un domaine de taille restreinte, n'en subit pas moins les effets cités. Est-ce une raison pour s'atteler en priorité à l'étude historique des traductions intrabelges ? Faut-il dès lors exclure les traductions « délocalisées », c'est-à-dire d'œuvres belges faites par des non-Belges ? En vérité, de même que le terme de « traduction », celui de « belge » (ou Belge) est métonymique, s'appliquant à une panoplie de situations : traductions produites et circulant en Belgique, qui sont dues à des personnes nées ou venues en Belgique, qui sont diffusées par des éditeurs belges ou ayant une filiale en Belgique, etc. Au lieu d'épiloguer sans fin sur des critères d'inclusion et d'exclusion qui sont avant tout tributaires des données à la disposition des chercheurs, il me semble urgent de configurer des corpus à partir de quelques paramètres souplement définis : j'y comprends les termes « belge », « Belge » et bien entendu « Belgique ».

En guise d'exemple, je rends compte ci-après d'une enquête récemment menée sur les traductions belges dans les domaines légal et institutionnel entre 1830 et 1914 (D'HULST & VAN GERWEN 2018). Le terme de « belge » ne se réfère pas à la « Belgique » comprise comme un dispositif géopolitique doué de frontières nationales tracées avec netteté depuis 1830⁹ : il s'agit plutôt d'appréhender cet espace comme un « rhizome » structuré par des principes de connexion et de multiplicité engendrés par de nombreuses directions de traductions¹⁰. On est parvenu ainsi à tracer un rhizome traductif d'une richesse insoupçonnée. La direction dominante est celle qui lie des originaux belges francophones à des traductions flamandes : selon des estimations basées sur un comptage des traductions imprimées de documents officiels, le nombre de mots traduits s'élève à 93 millions au cours de la période 1830-1914 : 65 millions de mots traduits par le pouvoir central, 20 millions par les provinces, 8 millions par des institutions municipales ou locales. L'intensité et l'ampleur de cette pratique sont le fruit de deux décisions inscrites dans la Constitution belge de 1831 : le français devient seule langue officielle dans les actes publics ; l'usage des langues par les citoyens belges est libre. Comme quoi, l'exclusion du flamand (pourtant majoritaire) comme langue officielle (jusqu'en 1898) se trouve en quelque sorte compensée par des traductions données le plus souvent en forme bilingue qui maintiennent l'illusion de la participation démocratique de tous les citoyens.

À l'inverse, les traductions à direction flamand-français sont nettement moins courantes, elles concernent surtout les lois et autres documents officiels d'avant la Révo-

entre les littératures centrales et périphériques, le niveau « méso » à la structure du champ éditorial national, et le niveau « micro » aux médiateurs (éditeurs, traducteurs, agents littéraires, etc.).

⁹ Ni à plus forte raison au découpage belgo-francophone qu'opèrent des historiens de la littérature belge (cf. *supra*).

¹⁰ La métaphore du rhizome, empruntée à Deleuze & Guattari (1980), concerne une conception des savoirs qui rejette les principes de hiérarchie et de binarisme, si courants en traductologie. Elle aide ici à représenter la dynamique changeante des flux de traductions belges : elle s'adosse à une autonomisation croissante des langues nationales et à leur territorialisation qui conduit à l'égalisation officielle de leur statut à la fin du siècle (voir aussi D'HULST 2018).

lution, qui attendaient d'être traduits dans la désormais langue officielle¹¹. Quant à la direction français-allemand dans le domaine officiel (l'allemand étant également une langue nationale), elle engendre un volume de traductions très inférieur.

Outre les directions de traductions proprement dites, il serait utile – bien que nettement plus difficile – d'identifier des directions de transfert qui opèrent moyennant d'autres techniques discursives, qui sont à la fois intralinguales et interlinguales (la reproduction, la paraphrase, le commentaire, le résumé, l'emprunt, etc. voir D'HULST 2012). Ces directions relayent donc les langues nationales et des productions en ces langues venues d'au-delà des frontières. En l'occurrence, le droit français faisant office de modèle du droit belge, il est naturel qu'il soit importé tel quel ainsi que sous des formats adaptés à des genres comme les manuels, les revues, les codes. Quant au droit belge issu du droit français, il trouve à son tour son chemin en langue flamande, cette fois-ci moyennant des techniques de transfert comme la paraphrase, la traduction partielle, des emprunts lexicaux, etc. On observe également un mouvement de transfert entre les Pays-Bas et la Belgique (et réciproquement), en particulier vers la fin du siècle, au gré de plaidoyers en faveur d'une seule langue juridique, le flamand (et plus tard le néerlandais, dans un désir d'union linguistique avec les Pays-Bas).

Le réseau formé par les directions de traductions légales et institutionnelles invite naturellement à la comparaison avec d'autres pratiques sociales et culturelles. Au vu de quelques prudents sondages limités au 19^e siècle¹², il est loisible d'affirmer que ce réseau ne se superpose pas à celui de la traduction littéraire français-flamand et flamand-français, ni à plus forte raison aux structures des champs littéraires en ces deux langues : alors que les traductions l'emportent en nombre sur les productions originales en français ou en flamand dans le domaine légal, les proportions s'inversent pour les traductions littéraires comparées aux productions littéraires dites originales en français et en flamand. De même, alors que la direction de traduction légale majeure va du français au flamand, il serait difficile d'observer la même tendance en traduction littéraire. À inclure d'autres paramètres, les genres et les auteurs, par exemple, on s'interrogerait avantagement sur des choix liés à la position internationale des traductions belges : celles-ci transposent-elles de préférence des genres et auteurs mineurs ? Ou les traductions belges ajoutent-elles à la singularité belge ?

Une autre comparaison prometteuse introduit une dimension transversale : elle placerait en regard la situation des traductions belges après 1830 avec celle de l'espace littéraire belge ou proto-belge du 18^e siècle (cf. VERSCHAFFEL 2016) : un espace ouvert, plurilingue, où les traductions et les œuvres dites originales circulent côte à côte, où les idées de nation et de langue ne cherchent pas encore à façonner en profondeur l'idée de « littérature ». Une telle comparaison a l'avantage de remonter en deçà de la date fondatrice de la Belgique. Cette date chargée de symboles marque-t-elle un tournant réel ? Est-ce qu'à côté des changements politiques et institutionnels induits par

¹¹ Un comptage limité à la période 1860-1890 fournit un chiffre légèrement supérieur à 2 millions de mots.

¹² Ils sont basés sur la source certes incomplète que constitue la *Bibliographie Nationale* (1886-1910).

1830, il n'y a pas lieu d'arguer de continuités, notamment dans les niches de la littérature qui se dérobent à l'emprise officielle et à l'idéologie nationale : les traductions d'œuvres de circonstances, de chansons populaires et dialectales, de pièces à succès et de romans à grande diffusion, par exemple ?

5. Un outillage adapté

Reconstituer la logique des flux de traductions qui se produisent et se diffusent en Belgique ou à partir de la Belgique ne va pas sans dénombrer les intraductions et les extraductions, selon les langues et les genres, au long d'une période suffisamment ample pour permettre d'identifier des tendances fortes. Cette ambition ne va pas davantage sans rapporter les données obtenues à l'échelle de la Belgique avec celles qu'on a pu recueillir pour des cultures voisines. Autant d'analyses quantitatives et qualitatives qui sollicitent des méthodes appropriées.

La bibliométrie historique s'oblige ainsi à puiser dans un éventail de sources imprimées, souvent anciennes : des sources primaires comme les revues ou les anthologies, des sources secondaires comme les bibliographies courantes de l'époque, les bibliographies rétrospectives, les catalogues de bibliothèques nationales, les tables de revues littéraires. Pris ensemble, ces outils ne donnent accès qu'à une partie des traductions, certains les excluent même a priori. Il faut également les manier avec circonspection lorsqu'ils appliquent différents critères de sélection. Aussi convient-il de retenir les critères les mieux partagés, à choisir dans la liste suivante : l'auteur, le titre, le traducteur, le lieu d'édition, l'éditeur, le genre et la langue d'origine. Ces catégories autorisent également des comparaisons avec des bibliographies existantes ou en voie d'élaboration, notamment en relation avec la France. Citons, pour les traductions en français, le « Corpus Belles-Lettres 18^e siècle » (Europe, 1776-1812), maintenant intégré au site « Intraductions », qui couvre les traductions de France entre 1840 et 1915 (<http://intraduction.huma-num.fr/>). Entre les deux périodes s'intercale celle (1810-1840) qui a fait l'objet d'une *Bibliographie des traductions françaises* due à VAN BRAGT et al. (1996). Citons également, pour les traductions à partir d'œuvres en néerlandais, la « Digital Library and Bibliography of Literature in Translation » (<https://dlbt.univie.ac.at/>), qui a l'ambition de constituer à terme une banque de données transnationale de traductions littéraires assortie d'une bibliothèque de traductions numérisées et accessibles en ligne¹³.

Bien entendu, il serait vain, on l'a dit, de réduire le corpus des traductions belges à celles qui sont produites, éditées et diffusées en Belgique par des traducteurs ou éditeurs belges : d'où l'intérêt des catalogues de bibliothèques privées, des catalogues et archives d'éditeurs internationaux actifs en Belgique, de revues littéraires étrangères diffusées en Belgique ou encore d'éditeurs belges qui rééditent (au 19^e siècle sous

¹³ Citons également la base CODL (« Circulation of Dutch literature »), consacrée aux traductions et adaptations des lettres néerlandophones (<http://database.codl.nl/#derivatives/results>), ainsi que la base du « Nederlands letterenfonds » (<https://letterenfonds.secure.force.com/vertalingen-database/>). Accès le 3 septembre 2018. Je remercie Elke Brems de m'avoir signalé ces ressources.

forme de contrefaçon) des traductions dues à des non-Belges. La mise en commun des sources est dorénavant facilitée par des banques de données électroniques¹⁴. On peut espérer qu'il sera à terme possible d'arriver à nouer ensemble les différentes catégories de l'imprimé (livres, anthologies, revues) avec les différentes catégories d'acteurs (auteur, traducteur, éditeur, critique), les langues, les espaces de diffusion¹⁵. Quant aux extraductions, elles sont plus difficiles à quantifier pour les périodes antérieures à la seconde moitié du 20^e siècle. On citera volontiers des répertoires de traductions souvent très détaillés pour des auteurs de renom et de diffusion internationale (voir p. ex. ARENTS 1944 et 1950 ; PEPIN 1972 ; VAN UFFELEN 1993). Mais seul un travail coordonné et d'envergure sera en mesure de pallier les lacunes, qui sont majeures en ce domaine. Un grand défi demeure par conséquent la comparaison des taux d'intraductions et d'extraductions, pour laquelle il faudra jusqu'à plus ample informé se contenter de prendre en considération une catégorie d'imprimés (les livres, les revues, les anthologies), ainsi qu'un nombre limité de langues de traduction. Enfin, il serait utile de mettre en perspective les taux de traductions produites dans le domaine littéraire avec ceux qui sont disponibles pour d'autres pratiques culturelles, comme on a pu le suggérer plus haut à propos des traductions administratives et légales.

Fût-elle promise à un bel avenir, l'analyse sociologique étayée de méthodes numériques n'est qu'une des démarches à la disposition des historiens : elle côtoie notamment l'histoire culturelle, les études de transfert culturel, l'analyse de discours. Chacune définit son objet et ses méthodes en vertu des buts qu'elle se propose. Il revient donc à l'historien des traductions de faire le tri, sans doute en agencant des méthodes quantitatives et qualitatives. Or, celles-ci ne se laissent réduire à des formes de « close reading » aux antipodes – ou en complément – de la « distant reading » sociologique. Elles concernent nombre d'éléments contextuels et discursifs.

J'évoque rapidement deux de ces éléments. Le premier concerne les politiques de la traduction déployées dans le domaine culturel, et littéraire en particulier : aussi bien les politiques officielles nationales, émanant des ministères de la culture et de l'instruction publique, que celles conçues et mises en œuvre par les maisons éditoriales. On notera que ces politiques ne s'expriment guère dans des lois proprement dites sur la traduction, mais bien davantage dans des pratiques régulatrices comme l'enseignement, le débat public souvent consigné dans la presse, ainsi que les comptes rendus de traductions. Du reste, ces politiques se cantonnent rarement aux frontières nationales, il est donc essentiel de les comparer avec celles qui ont cours ailleurs, notamment en France.

Le second élément est la traduction proprement dite. Son étude est au plus haut point révélatrice de normes langagières, sociales, culturelles : celles qui se font un écho des

¹⁴ Parmi les bases en accès libre qui offrent des ressources utilisables pour une histoire des traductions, citons CIEL, consacrée aux auteurs « de langue française actifs en Belgique entre 1920 et 1960 » (<http://ciel.philo.ulg.ac.be/cielcms/>). Accès le 3 septembre 2018.

¹⁵ Avec, à la clé, l'ambition de refondre l'histoire littéraire (ainsi que l'histoire des traductions). Voir un plaidoyer en ce sens par ROIG-SANZ (2016).

variables historiques et celles qui s'inscrivent dans la continuité, sinon dans la longue durée. Elle s'attache à plusieurs objets concrets : les modalités de transfert (la traduction littérale, l'imitation, la retraduction, l'auto-traduction, l'édition bilingue, etc.) ; les paratextes des traductions (les pages de titres, les préfaces, notes, glossaires, etc.) ; les interventions éditoriales (choix et rejets, censure, etc.).

Au total, et dans une visée de synthèse, qui pourrait prendre la forme d'une ou, mieux, de plusieurs « histoires de la traduction belge », il est loisible de coordonner ces éléments autour de thèmes ou centres de gravité répartis sur un axe temporel de près de deux siècles (1830-2000). En guise d'exemple, un scénario focalisant la gestion des interactions intranationales pourrait se décliner comme suit : le soutien officiel et éditorial de traductions françaises de romans flamands après 1830 ; la politique de flamandisation des lettres belges à la fin du 19^e siècle ; les orientations et ouvertures internationales pendant l'entre-deux-guerres ; l'intensification des débats idéologiques et culturels sur le rapport entre les langues et les communautés autour des années 1960 ; l'élaboration de deux politiques culturelles indépendantes depuis les années 1970 ; l'effritement du dispositif éditorial belge à la fin du siècle, etc.

6. Pour conclure

On aura compris que de futures histoires des traductions littéraires belges ou en Belgique ne s'inspireront plus seulement des catégories linguistiques et géopolitiques procurées par l'historiographie belge (ou flamande ou néerlandaise). Elles ont au contraire intérêt à s'adosser à des histoires transnationales et interdisciplinaires. C'est là qu'à mes yeux réside le plus grand potentiel de la recherche à venir. Aussi bien les ressources croissantes offertes par le numérique, que l'esprit d'ouverture interdisciplinaire qui attire dans l'orbite de l'histoire de la traduction des chercheurs venus de disciplines comme l'histoire culturelle et l'histoire sociale sont propices à de réelles avancées, dans le fil des visées de ceux qui comme BURKE & PO-CHIA HSIA (2007) conçoivent la traduction comme un vecteur majeur de la diffusion internationale des savoirs, ou de ceux qui comme HEILBRON & SAPIRO (2018) voient en elle un révélateur essentiel des rapports de force entre les marchés littéraires. À l'horizon se dessinent de nouvelles questions : quel a été le rôle des traductions dans l'évolution des idées, pratiques et formes littéraires ? En quoi ont-elles aidé à forger une identité nationale hybride et bilingue ?

L'histoire interdisciplinaire devient à son tour une partie intégrante d'une histoire des savoirs traductifs : aussi bien celles qui s'élaborent au sein de traditions intellectuelles nationales que celles qui s'échangent entre ces dernières (D'HULST & GAMBIER 2018). Comme les échanges traductifs, les échanges historiographiques ne vont pas sans heurt : les traditions nationales labellisées en autant de langues (*traductologie*, *traductología*, *Translatologie*, *vertaalwetenschap*, *Çeviribilim*, etc.) se sont vues concurrencées au cours des décennies passées par des savoirs à visée transnationale sinon globale, coiffés sous l'étiquette de « Translation Studies ». En contrepoint de cette évolution, nous assistons également, de nos jours, à des retours aux traditions nationales ou locales, croisés par des réactions à l'endroit de concepts eurocentriques (DE-

LABASTITA 2011), de la domination massive de l'anglais dans les sciences humaines (BENNETT 2009) ou d'un présentisme globalisant qui écrase le passé et ses infinies variations (HARTOG 2017). Ces retours ou réactions engendrent naturellement autant de plaidoyers en faveur d'une plus grande diversité linguistique et intellectuelle en histoire de la traduction comme en histoire de la traductologie.

Nous voilà donc une dernière fois confronté au dilemme de Buridan. D'une part, le transfert translinguistique ou transnational de savoirs traductifs permet d'étendre considérablement la sphère d'influence de ces derniers, alors qu'ils trouvent leur source dans une pensée locale ou nationale. D'autre part, ce transfert opère un choix et exclut donc une panoplie de traditions différentes ou déviantes, de même qu'il tend à réduire, à décontextualiser, voire à supprimer la spécificité de la tradition choisie. Terminons donc en reprenant et en précisant la question citée au départ : une histoire de la traduction est-elle possible ? Sans doute, si une histoire nationale accepte de rendre compte des échanges internationaux qui traversent et caractérisent l'aire culturelle qu'elle étudie, et qu'en contrepartie, une histoire internationale accueille et intègre à son tour les modalités et fonctions spécifiques des échanges intranationaux qui qualifient les littératures et cultures mineures et plurilingues.

Références

- ARENTS, Prosper (1944): *De Vlaamsche schrijvers in het Duitsch vertaald*. – Brussel : De lage landen.
- ARENTS, Prosper (1950): *De Vlaamsche schrijvers in het Engels vertaald 1781-1949*. – Gent : Koninklijke Vlaamse academie voor taal- en letterkunde.
- BEGHIN, Laurent & ROLAND, Hubert (2014) : « Médiation, traduction et transferts en Belgique francophone », *Textyles* 45, 7-15.
- BENNETT, Karen (2009): « Epistemicide! The tale of a predatory discourse. » En: BAKER, M. (éd.): *Translation Studies : Critical Concepts in Linguistics*. – London : Routledge, vol. 3, 151-169.
- BERG, Christian & HALEN, Pierre (éd.) (2000) : *Littératures belges de langue française. Histoire et perspectives (1830-2000)*. – Bruxelles : Le Cri.
- BERTRAND, Jean-Pierre, MICHEL BIRON, Benoît Denis & GRUTMAN, Rainier (éd.) (2003) : *Histoire de la littérature belge, 1830-2000*. – Paris : Fayard.
- Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880. 1886-1910*. – Bruxelles : P. Weissenbruch, 4 vol.
- BREMS, Elke et al. (éd.) (2013): *Het Frans als lingua franca in de Lage Landen (1800-1914) : gevallen van historie croisée in de Lage Landen*. – Hilversum : Verloren.
- BREMS, Elke (2018): « Separated by the same language: Intralingual translation between Dutch and Dutch », *Perspectives : Studies in Translatology* 26:4, 509-525.
- BURKE, Peter & PO-CHIA HSIAN, Ronny (éd.) (2007): *Cultural translation in early modern Europe*. – Cambridge: Cambridge University Press.

- CHEVREL, Yves & MASSON, Jean-Yves (éd.) (2012-2018) : *Histoire des traductions en langue française*. – Lagrasse: Verdier, 4 volumes.
- DELABASTITA, Dirk (2011): « Continentalism and the invention of traditions in translation studies », *Translation and Interpreting Studies* 6:2, 142-156.
- DE GEEST, Dirk & MEYLAERTS, Reine (2004) : « Littératures en Belgique / Literatures in België. Un problème, une problématique, un programme ». En : DE GEEST, D. & MEYLAERTS, R. (éd., avec la collaboration de Gina Blanckhaert) : *Littératures en Belgique / Literatures in België. Diversités culturelles et dynamiques littéraires / Culturele diversiteit en literaire dynamiek*. – Bruxelles : PIE - Peter Lang, 17-30.
- DENIS, Benoît & KLINKENBERG, Jean-Marie (2005) : *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*. – Bruxelles : Labor.
- D'HULST, Lieven (2010): « Translation history » En : GAMBIER, Y. & VAN DOORSLAER, L. (éd.): *Handbook of Translation Studies*, vol. 1, 397-405.
- D'HULST, Lieven (2012): « (Re)locating translation history : from assumed translation to assumed transfer », *Translation Studies*, 5:2, 139-155.
- D'HULST, Lieven (2017) : « Transfert allemand-français de livrets d'opéra au XIX^e siècle : le rôle des intraducteurs et extraducteurs belges ». En : CHARLE, Ch., LÜSEBRINK, H.-J. & MIX, Y. G. (éd.) : *Transkulturalität nationaler Räume in Europa (18. bis 19. Jahrhundert). Übersetzungen, Kulturtransfer und Vermittlungsinstanzen*. – Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 307-322.
- D'HULST, Lieven (2018): « Translation and space. A historical viewpoint and a case study ». En: ESCHER, A. & SPICKERMANN, H. (éd.): *Perspektiven der Interkulturalität. Forschungsfelder eines umstrittenen Begriffs*. – Heidelberg : Winter Verlag, 197-212.
- D'HULST, Lieven & GAMBIER, Yves (éd.) (2018): *A History of Modern Translation Knowledge*. – Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- D'HULST, Lieven & VAN GERWEN, Heleen (2018): « Translation space in nineteenth-century Belgium: rethinking translation and transfer directions », *Perspectives: Studies in Translatology* 26:4, 495-508.
- FRANCE, Peter & GILLESPIE, Stuart (éd.) (2006-) : *The Oxford History of Literary Translation in English*. – Oxford: Oxford University Press, 5 vol.
- GELDERBLUM, Arie Jan & MUSSCHOOT, Anne Marie (éd.) (2006-2017): *Geschiedenis van de Nederlandse literatuur*. – Amsterdam : Prometheus/Bert Bakker, 10 vol.
- GONNE, Maud (2017) : *Contrebande littéraire et culturelle à la Belle Epoque. Le « hard labour » de Georges Eekhoud entre Anvers, Paris et Bruxelles*. Leuven : – Leuven University Press.
- GRAVET, Catherine (éd.) (2013) : *Traductrices et traducteurs belges*. – Mons : Université de Mons.
- HARTOG, François (2018) : « Patrimoine, histoire et présentisme », *Vingtième Siècle*.

Revue d'histoire 137:1, 22-32.

HEILBRON, Johan & SAPIRO, Gisèle (2018) : « Politics of Translation : How States Shape Cultural Transfers ». En: ROIG-SANZ, D. & MEYLAERTS, R. (éd.): *Literary Translation and Cultural Mediators in 'Peripheral' Cultures*. – Basingstoke : Palgrave Macmillan, 183-208.

KOVALA, Urpo, KUJAMÄKI, Pekka, PALOPOSKI, Outi & RIIKONEN, H.K. (éd.) (2007): *Suomennoskirjallisuuden historia 1-2* [Histoire de la traduction littéraire en finnois]. – Helsinki : SKS, 2 vol.

LAFARGA, Francisco & PEGENAUTE, Luis (éd.) (2004) : *Historia de la traducción en España*. – Salamanca : Almar.

LAMBERT, José (2006) : « La traduction littéraire comme problème belge ou la littérature comme traduction ». En : LAMBERT, J. : *Functional Approaches to Culture and Translation : Selected Papers by José Lambert*. – Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 173-198.

LANSON, Gustave (1909-1910) : *Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900)*. – Paris : Hachette.

LIEVOIS, Katrien & BLADH, Elisabeth (2016) : « La littérature francophone en traduction : méthodes, pratiques et histoire », *Parallèles* 28:1, 2-27.

MCDONALD Christie & RUBIN SULEIMAN, Susan (éd.) (2014²): *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*. – Paris : Classiques Garnier.

MEYLAERTS, Reine (2009): « Kleine literaturen in vertaling: buitenkans of gemiste kans ? » En : JOOKEN, L., VERSTRAETE, H. & HINDERDAEL, M. (éd.): *De aarde heeft kamers genoeg. Hoe vertalers omgaan met culturele identiteit in het werk van Erwin Mortier*. – Antwerpen : Garant, 33-49.

MEYLAERTS, Reine, GONNE, Maud, LOBBES, Tessa & ROIG-SANZ, Diana (2016): « Cultural mediators in cultural history : what do we learn from studying mediator's complex transfer activities in interwar Belgium ? ». En: BREMS, E., VAN KALMTHOUT, T. & RETHELYI, O. (éd.): *Doing Double Dutch. The International Circulation of Literature from the Low Countries*. – Leuven : Leuven University Press, 51-75.

MUS, Francis, VANDEMEULEBROUCKE, Karen, D'HULST, Lieven & MEYLAERTS, Reine (2010): « Lokaal, nationaal of internationaal ? Een eeuw intra- en internationale relaties in België (1850-1950) », *TS. Tijdschrift voor Tijdschriftstudies* 27, 31-44.

PEPIN, Jean-Pierre (1972) : *Essai de bibliographie des traductions françaises des œuvres de la littérature néerlandaise depuis 50 ans (1918-1968)*. – Bruxelles : Commission belge de Bibliographie.

ROIG-SANZ, Diana (2016) : « Hacia una nueva historia literaria : redes, mediadores culturales y humanidades digitales », *Puentes de Crítica*, 40-49.

VANASTEN, Stéphanie & SERGIER, Matthieu (éd.) (2011). *Littéraire belgitude littéraire. Bruggen en beelden. Vues du Nord. Hommage aan Sonja Vanderlinden*. – Louvain :

Presses Universitaires de Louvain.

VAN BOVEN, Erica & KEMPERINK, Mary (2006): *Literatuur van de moderne tijd. Nederlandse en Vlaamse letterkunde in de 19e en 20e eeuw.* – Bussum : Coutinho.

VANDENBUSSCHE, Liselotte (2014): « The Flemish Author, Bilingual Mediator and Multilingual Translator Frans Rens and the Modest Transfer of Francophone Literature in 19th-century Belgium », *Revue belge de philologie et d'histoire* 92:4, 1311-1326.

VAN ES, Nicky & HEILBRON, Johan (2015): « Fictions from the Periphery : How Dutch Writers Enter the Field of English Language literature », *Cultural Sociology* 9:3, 296-319.

VAN BRAGT, Katrin et al. (1996): *Bibliographie des traductions françaises (1810-1840) : répertoires et analyses électroniques.* – Leuven : Leuven University Press.

VAN UFFELEN, Herbert (1993): *Bibliographie der modernen niederländischen Literatur in deutscher Übersetzung, 1830-1900.* – Münster-Hamburg : LiT.

VERSCHAFFEL, Tom (2016): *De weg naar het binnenland. Geschiedenis van de Nederlandse literatuur 1700-1800: de Zuidelijke Nederlanden.* – Amsterdam : Prometheus/Bert Bakker.

WILLEMYS, Roland (2013): *Dutch. Biography of a Language.* – Oxford : Oxford University Press.